



L'Afrique du Sud poursuit ses citoyens qui ont servi dans l'armée israélienne

Description

Le ministre sud-africain des affaires étrangères déclare aux soldats israéliens : « Quand vous rentrerez chez vous, nous vous arrêterons ».

Par Middle East Eye, le 13 mars 2024



Dr Naledi Pandor, ministre des Relations internationales de l'Afrique du Sud [Photo d'archives].

La ministre sud-africaine des relations internationales et de la coopération, Naledi Pandor, a déclaré que les ressortissants sud-africains ayant servi dans l'armée israélienne seraient poursuivis à leur retour dans le pays, alors qu'Israël poursuit sa guerre d'agression contre la bande de Gaza pour le sixième mois.

« J'ai publié une déclaration pour alerter ceux qui sont sud-africains et qui combattent aux côtés ou dans les forces de défense israéliennes. Nous sommes prêts. Lorsque vous rentrerez chez vous, nous vous arrêterons », a déclaré Mme Pandor lors d'une réunion du Congrès national africain en début de semaine.

Dans son discours affirmant la solidarité de son pays avec la Palestine, la ministre sud-africaine a fait référence à ses déclarations antérieures de décembre, dans lesquelles elle avertissait que les citoyens sud-africains qui servent dans l'armée israélienne pourraient être traduits en justice.

Selon la loi sur le service militaire israélien, tous les citoyens, y compris ceux qui ont la double nationalité, sont tenus de s'enrôler dans l'armée, même s'ils résident en permanence à l'étranger.

Après le déclenchement de la guerre à Gaza le 7 octobre, l'armée israélienne a appelé les soldats de réserve, y compris ceux qui vivent à l'étranger, à participer aux combats.

Le 18 décembre, le ministre sud-africain des affaires étrangères a publié une [déclaration](#) demandant à tous ses ressortissants d'éviter de rejoindre des forces armées étrangères susceptibles de contribuer à la violation du droit national et international. Dans le cas contraire, ils seraient « passibles de poursuites en Afrique du Sud ».

La déclaration de décembre indique que l'Afrique du Sud est « gravement préoccupée par les informations selon lesquelles certains citoyens et résidents permanents sud-africains ont rejoint ou envisagent de rejoindre les FOI dans la guerre à Gaza et dans les autres territoires palestiniens occupés ».

Elle a ajouté que les citoyens sud-africains naturalisés pourraient être exclus de leur citoyenneté.

« Nous ne tolérerons pas le génocide »

Cet avertissement n'était pas le premier du genre.

En novembre, un ministre sud-africain de la présidence, Khumbudzo Ntshavheni, a [déclaré](#) que les lois de son pays n'autorisaient pas les citoyens à combattre sous le drapeau d'autres pays.

Ses déclarations ont été faites en réponse à une question parlementaire sur les mesures prises par l'Afrique du Sud à l'encontre des citoyens qui combattent aux côtés de l'armée israélienne.

L'Afrique du Sud compte parmi les plus fervents opposants à la guerre israélienne contre Gaza et a saisi la Cour internationale de justice (CIJ) pour accuser Israël de génocide à l'encontre des Palestiniens de l'enclave assiégée et demander des mesures provisoires pour mettre fin à la guerre.

Le 26 janvier, la CIJ a pris des mesures provisoires, demandant à Israël de s'abstenir d'entraver l'acheminement de l'aide à Gaza et d'améliorer la situation humanitaire. Elle a également ordonné à Israël de prendre toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir les actes de génocide dans l'enclave assiégée et de punir l'incitation au génocide.

L'assaut israélien en cours sur la bande de Gaza a tué plus de 31 000 Palestiniens. Elle a été lancée à la suite d'une attaque menée par le Hamas contre le sud d'Israël le 7 octobre, qui a fait 1 139 morts.

Le [vice-président sud-africain Paul Mashatile](#) a déclaré mardi que son pays ne regrettait pas d'avoir saisi la CIJ.

« Plus de 70 000 personnes ont été blessées et 10 000 sont portées disparues sous les combats. Cela porte le nombre de victimes civiles à environ 110 000, soit environ 5 % des 2,3 millions d'habitants de Gaza. Nous ne tolérerons pas un génocide », a-t-il déclaré aux députés.

Source : [Middle East Eye](#)

Traduction ED pour l'Agence Média Palestine

date créée
2024/03/14